

CHAPITRE V

Mission du général Almonte. — Dénonciation de la Convention de Miramar. — Nouvelles propositions. — Dépêche du Ministre des Affaires étrangères. — Copie remise au maréchal Bazaine avec instructions secrètes du Ministre de la Guerre. — Le retour du Maréchal ajourné. — Maximilien est atterré. — L'Impératrice seule conserve son sang-froid. — Elle s'offre pour aller en France plaider auprès du gouvernement français la cause du Mexique. — Maximilien prépare pour Napoléon III un long mémoire. — Récriminations contre le maréchal Bazaine et les agents financiers français. — Plaintes contre l'inaction de l'armée française et l'incurie de ses chefs.

On a vu¹ que Maximilien, à la première nouvelle de l'évacuation possible du Mexique par les troupes françaises, avait manifesté un vif mécontentement, et qu'il avait cherché à rejeter la faute de n'avoir pas su défendre les intérêts de sa couronne sur son ministre à Paris, M. Hidalgo. Il avait aussitôt mis fin à sa mission, et chargé le général Almonte de se rendre à

1. *L'Empire de Maximilien*, p. 323.

Paris pour tâcher de faire revenir le gouvernement français sur une résolution aussi funeste.

Mais Maximilien se trompait en croyant avoir été mal servi par M. Hidalgo. Les événements dont l'Europe allait être le théâtre mettaient en jeu de façon trop directe les intérêts mêmes de la France : vis-à-vis de ceux-ci, que pesaient ceux de la couronne de Maximilien ? Le général Almonte serait impuissant à justifier les espérances de son souverain : il devait échouer comme avait échoué M. Hidalgo, comme aurait échoué tout autre envoyé¹.

1. M. Hidalgo nous a demandé de vouloir bien publier dans cet ouvrage les deux lettres suivantes, qui rétablissent la vérité sur le point qui le concerne :

Paris, le 2 mai 1866.

Mon cher monsieur Hidalgo,

Il m'est impossible de comprendre les bruits dont vous me parlez. Il n'est sorti ni une parole de ma bouche, ni une ligne de ma plume qui ait pu autoriser même la simple supposition qu'on pût désirer ici votre remplacement. C'est un témoignage que je me plais à rendre : il est tout à fait inutile pour tous ceux qui voient quel accueil vous trouvez tant à la cour qu'au Ministère des Affaires étrangères et dans la société parisienne.

Je saisis cette occasion, mon cher monsieur Hidalgo, pour vous réitérer assurance de mes sentiments les plus distingués.

DROUYN DE LHUYS.

P.-S. — Il va sans dire que vous pouvez faire de cette lettre l'usage que vous trouverez convenable.

Mon cher monsieur Hidalgo,

Je reçois à l'instant votre lettre et je m'empresse de vous répondre que je ne comprends rien, absolument rien, aux allégations qu'elle renferme. Je puis vous le déclarer hautement, je n'ai pas été chargé par S. E. M. Drouyn de Lhuys de demander votre rappel, et à ma connaissance aucune démarche dans ce sens n'a été faite ni officiellement, ni officieusement.

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

ALPH. DANO.

Février 1866.

Arrivé à Paris le 15 mai, le général Almonte fut reçu, le 20 mai, en audience solennelle par Napoléon III ; il lui exposa les vœux et les demandes de Maximilien ; puis, le 23, il remit à notre ministre des Affaires étrangères la note officielle dans laquelle se trouvait résumé l'objet de sa mission, à savoir la révision de la Convention de Miramar par la prolongation de l'occupation française et la continuation du secours financier.

La réponse n'était pas douteuse. Elle ne se fit point longtemps attendre. Le Conseil des ministres fut unanime à rejeter ces propositions nouvelles. Bien plus, dans une note datée du 31 mai 1866, et qui fut remise le 29 juin à l'Empereur par notre ministre à Mexico, le Cabinet français ripostait aux demandes du gouvernement mexicain en lui imposant des conditions beaucoup plus dures. Non seulement il refusait toute prolongation de secours militaire ou financier, mais il s'autorisait de l'inexécution de la Convention de Miramar pour la dénoncer. Il proposait une nouvelle convention qui mettait entre nos mains la moitié du produit des douanes, afin de l'affecter au paiement des dépenses courantes et au remboursement des dettes antérieures. A cette seule condition, le gouvernement mexicain pouvait espérer conserver les troupes françaises jusqu'aux époques déjà fixées, sinon l'évacuation commencerait immédiatement.

... La France, disait cette note, ne s'était obligée à maintenir aux Mexique des forces militaires que dans des conditions déterminées. Le Cabinet de Mexico s'était engagé en

retour à payer aux termes et d'après le mode indiqués, les frais de cette occupation ; il s'était engagé en outre à rembourser les dépenses de l'expédition.... Et cependant nos découverts s'augmentaient chaque jour par les avances sans cesse réclamées au nom des besoins les plus urgents.

Nous devons respecter dans la conduite de ses affaires l'indépendance du gouvernement de S. M. l'Empereur Maximilien, tout en nous efforçant de le prémunir par des conseils amicaux, contre les dangers qu'il nous paraissait courir... mais on ne saurait retarder plus longtemps la conclusion des arrangements rendus chaque jour plus indispensables...

L'Empereur Napoléon a la conscience d'avoir jusqu'à ce jour largement accompli la tâche qu'il s'était réservée dans l'œuvre commune. C'est au Mexique désormais qu'il appartient de consolider, sous les auspices de son souverain, la régénération que nous lui avons préparée. La nation mexicaine, rendue à elle-même, maîtresse de ses destinées, puisera dans le sentiment de sa responsabilité l'énergie nécessaire pour cicatriser ses plaies, assurer son avenir et seconder les besoins de l'Empereur Maximilien. L'indépendance d'un peuple ne se fonde pas sans un rude labeur, sans luttés et sans sacrifices...

C'étaient là de bonnes paroles, dont le moindre défaut était de ressembler plutôt à un cruel persiflage qu'à des conseils pratiques et amicaux. On ne saurait demander à la diplomatie de parler le langage de la sincérité et de la franchise, mais peut-être notre ministre eût-il pu se dispenser de représenter comme devant assurer les destinées de l'Empire mexicain les qualités mêmes qui faisaient le plus défaut au peuple et à son souverain. Et cette réserve eût été d'autant plus à désirer qu'au fond le Cabinet français n'aurait

point été fâché que son attitude amenât l'abdication de Maximilien, c'est-à-dire la seule fin prompte et souhaitable de l'aventure mexicaine.

Moins diplomate que son collègue des affaires étrangères, le maréchal Randon s'ouvrait de cette espérance au commandant en chef dans la lettre qui accompagnait une copie de la note en question (31 mai 1866) :

Les embarras de toute nature qui entourent le gouvernement de l'Empereur Maximilien, et, en première ligne, la déplorable situation de ses finances, *peuvent amener des résolutions extrêmes de la part de Sa Majesté*. Si cette éventualité, sur laquelle je ne veux pas insister davantage, venait à se réaliser, un de vos devoirs les plus impérieux vis-à-vis de l'armée placée sous vos ordres serait de veiller à ce qu'après avoir concouru, pendant quatre ans, à arracher le Mexique au désordre et à l'anarchie, suite de tant de révolutions, et, après avoir sauvé les intérêts de nos nationaux, elle puisse évacuer le pays en laissant intacts le souvenir de nos services et le prestige de nos armes.

La prévision des graves événements que pouvaient amener les résolutions de Maximilien, prises à la suite des nouvelles conditions qui lui étaient imposées, fit craindre au gouvernement français qu'un changement dans le commandement en chef ne fût préjudiciable à la sécurité de notre armée, et le Ministre, d'après l'ordre de Napoléon III, revint sur les instructions précédemment données. Le 15 avril, il autorisait le maréchal Bazaine à rentrer en France, ce qui n'était qu'un rappel déguisé; le 31 mai, il lui laissait la liberté d'ajourner autant qu'il le jugerait bon son retour, ce qui était une façon détournée de lui exprimer le désir

qu'il n'abandonnât point encore le commandement.

Voici le passage de la lettre ministérielle relatif à cette question :

Dans de semblables circonstances, *les instructions que je vous ai adressées le 15 avril, au sujet de votre retour en France, devraient recevoir tel ajournement que votre Excellence jugerait utile d'y apporter*. Il y aurait là une question de tact, de mesure, de dévouement aux intérêts de l'armée, je dirai même aux intérêts du Mexique, que *je suis autorisé à laisser à votre appréciation*.

Le maréchal, soit qu'il considérât sa présence à la tête de l'armée comme encore nécessaire, soit qu'il craignît qu'un départ en ce moment ne parût une disgrâce déguisée, soit qu'il lui répugnât de quitter si promptement le Mexique, alors que son mariage avec une Mexicaine l'y rattachait par tant des liens, le Maréchal n'avait pas songé à profiter de la liberté qui lui avait été donnée de rentrer en France. La nouvelle lettre de son ministre l'autorisait à ajourner son départ : elle était trop d'accord avec ses désirs et les nécessités de la situation pour qu'il n'usât pas de la permission.

On avait besoin en effet des hautes capacités du Maréchal pour exécuter les ordres qu'on lui envoyait, et l'on comprend que Napoléon III et son ministre préférassent voir à la tête du corps d'occupation l'homme qui connaissait le mieux la situation plutôt qu'un commandant en chef nouveau.

C'était toujours la question financière qui préoccupait le cabinet de Paris. Le maréchal Randon di-

sait à ce sujet dans un post-scriptum de sa lettre du 31 mai :

Je tiens à vous dire que le Ministre des Finances écrit à M. de Maintenant au sujet des avances de 2500000 francs par mois que vous avez autorisé à prendre dans les caisses de l'armée pour venir en aide au gouvernement mexicain. Cette détresse financière entre pour beaucoup dans les résolutions prises par notre gouvernement de mettre un terme à une situation qui ne fait qu'empirer. Quand ma lettre vous parviendra, les avances en question pour deux mois seront devenues un fait accompli. Les observations que je vous adresse sont donc pour les empêcher à l'avenir.

Donc, d'une part, les instructions envoyées au commandant en chef portaient la suppression absolue de tout secours financier, et, d'autre part, le gouvernement français, désireux de rentrer dans quelques-uns de ses débours, voulait mettre la main sur une partie du produit des douanes maritimes.

Or, le produit des douanes maritimes s'élevait à 53 millions sur une recette totale de 93 millions. Comme ce produit était déjà grevé d'un prélèvement de 24 p. 100 au profit des créances anglaises, il ne restait disponible que 76 p. 100 ; il s'agissait d'en prendre la moitié, soit 38 p. 100, ou une vingtaine de millions environ. Devant la pénurie du trésor mexicain, c'était provoquer une catastrophe immédiate.

Maximilien fut atterré en recevant de pareilles nouvelles. S'il refusa de voir le Maréchal et donna pour prétexte le mauvais état de sa santé, le refus s'explique non moins que le prétexte. Maximilien supportait mal le climat dangereux du Mexique, et surtout de Mexico,

avec ses journées brûlantes et ses nuits souvent glacées : l'émotion ressentie pouvait fort bien avoir provoqué chez lui une aggravation de ses malaises habituels. En outre, dans l'ignorance où il était des ordres envoyés par Napoléon III au maréchal Bazaine, il pouvait croire que celui-ci l'avait desservi auprès de son souverain, et n'était en réalité que l'inspirateur des mesures prises à Paris contre le gouvernement mexicain. La position était assez fautive pour prêter à toutes les ambiguïtés et autoriser toutes les suppositions.

Le moment n'était pas loin des résolutions graves que redoutait et qu'espérait à la fois le Cabinet français, et nul doute que si Maximilien avait été un homme énergique, il n'eût pris en cet instant une résolution virile : ou il aurait déclaré se passer entièrement de la France et cherché à se maintenir par ses seules forces, ou il eût renoncé à une entreprise condamnée, et son abdication eût mis fin à une situation sans issue. Maximilien ne sut que s'attrister.

En présence du coup qui fondait ainsi sur leurs espérances, l'impératrice Charlotte, qui depuis quelque temps se tenait à l'écart, reparut en scène et se montra la femme intelligente et énergique qu'elle avait toujours été.

C'était folie, pensait-elle, d'attendre au Mexique les résolutions du gouvernement français. Ce n'était point avec le commandant en chef qu'on pouvait traiter : il n'en avait pas le pouvoir, et puis, pour dire vrai, on se défait de lui, on allait jusqu'à le considérer comme l'ennemi du gouvernement impérial mexicain. Échan-

ger des notes à travers l'océan était impraticable ; des notes arriveraient qui répondraient tant bien que mal, et, pendant cet échange inutile, le temps s'écoulerait, la situation empirerait, et tout serait perdu avant qu'on eût pu ébaucher un accord quelconque. Un seul parti se présentait, logique, pratique et séduisant dans sa hardiesse pour un esprit comme celui de l'impératrice Charlotte. Plus de plénipotentiaires, plus de notes : elle partirait, irait à Paris, verrait Napoléon III, et par les raisonnements, les prières, les supplications au besoin, obtiendrait de lui qu'il n'abandonnât pas son œuvre. L'intérêt de l'Empire, la gloire même de la France n'étaient-ils pas en jeu ? Entre elle et le souverain de qui dépendait sa couronne, il n'y aurait plus d'intermédiaires capables d'obscurcir les choses et de perpétuer les malentendus : si l'on était desservi par les ministres ou les généraux, on serait bien servi par soi-même. Elle ne doutait point du succès.

L'énergie et la confiance de Charlotte rendirent la confiance à Maximilien. Il adopta avec empressement cette idée, et tout bientôt fut préparé pour un prompt départ.

Alors l'Empereur rédigea de sa main un long mémoire destiné à Napoléon III.

Ce rapport était du commencement à la fin un acte d'accusation contre le maréchal Bazaine. On le rendait responsable de tout ce qui avait été fait, et de tout ce qui n'avait pas été fait, et avec lui on englobait dans une même critique l'armée et l'administration françaises.

— Dans deux mois, le Maréchal pourrait bien être

dans une position plus fâcheuse que moi, disait l'Empereur au moment du départ de l'Impératrice¹.

Le sentiment qui portait Maximilien à rejeter la responsabilité de l'avortement de l'œuvre entreprise sur le Maréchal était assurément un sentiment bien naturel, bien humain, mais c'est tout ce que l'on peut dire pour l'excuser. Quoique l'Empereur eût conservé en lui-même et dans ses capacités gouvernementales la plus grande confiance, il pouvait difficilement être dupe des raisonnements à l'aide desquels il repoussait tout blâme pour lui et faisait du seul commandant en chef le mauvais génie de l'entreprise commune.

Les fonds provenant des deux emprunts ont été engloutis en grande partie dans cette guerre civile, et il faut en imputer les conséquences au commandant en chef de l'armée franco-mexicaine, qui, par son inaction d'une année, a fini, il faut le dire, par laisser les dissidents se rendre maîtres aujourd'hui de plus de la moitié du pays.

Maximilien n'ignorait pas que les sommes provenant des deux emprunts avaient été englouties beaucoup moins dans la guerre civile que dans d'autres gouffres connus de lui. Ne se rappelait-il pas les sommes laissées en Europe pour payer ses dettes personnelles et l'achèvement du château de Miramar, pour solder les volontaires belges et autrichiens, pour satisfaire aux réclamations des créanciers du Mexique, et principalement aux réclamations anglaises ? Il ne pouvait oublier les millions donnés à Jecker, non

1. *Expédition du Mexique*, par G. Niox, p. 597.

plus que les dépenses de la liste civile, et celles des gros traitements de quelques fonctionnaires aussi décoratifs qu'inutiles. Pour ceux qui auront lu attentivement ce que nous avons déjà conté de cette histoire, la preuve est faite que le commandant en chef, loin d'avoir à sa disposition les sommes provenant des emprunts, était constamment obligé d'enfreindre les ordres de son gouvernement et de faire payer par le Trésor de l'armée les troupes au service du Mexique, et dans maintes occasions Maximilien lui en avait témoigné assez de reconnaissance pour qu'il parût étrange qu'il l'eût oublié avec tant de facilité.

Quant à l'accusation d'inaction portée contre le Maréchal, elle était plus injuste encore. Le Maréchal devait rester à Mexico, siège de son commandement, parce que c'était le seul centre d'où il put communiquer avec les soixante garnisons disséminées sur un territoire immense. Quand il avait fallu accomplir une opération militaire importante, le Maréchal n'avait pas hésité à en prendre en main la direction, et le succès remporté à Oajaca contre le meilleur général dissident, Porfirio Diaz, était là pour le témoigner. En dehors de ce fait, les troupes françaises ne restaient pas immobiles, et, suivant la pittoresque expression du général de Courcy, ses « soldats rapportaient en France 1 800 lieues à la semelle de leurs souliers ». L'Empereur ne pouvait exiger que le Maréchal se mît en personne à la tête de tous les détachements opérant sur tant de points du territoire. Le mémoire contenait même la réponse à cette accusation, puisque

Maximilien constatait lui-même que nos troupes avaient occupé « quatorze fois le Michoacan, cinq fois Monterey, deux fois Chihuahua ».

Lorsque plus loin, l'Empereur écrit ces lignes :

Lors de la fin de la guerre civile aux États-Unis, l'Empereur Maximilien pensa qu'il était de son devoir de rappeler sérieusement au commandant en chef la nécessité de déployer la plus grande activité pour terminer la pacification. Le Maréchal est resté sourd à toutes ces exhortations, et il a abandonné des provinces entières pour retirer ses troupes, qui restèrent pendant [de longs mois] dans une inaction fatale.

L'Empereur ignorait les mobiles auxquels obéit alors le Maréchal, mais nos lecteurs les connaissent aujourd'hui. Ils savent les craintes que causait à ce moment au gouvernement français l'attitude des États-Unis, et ils n'ont point oublié les ordres très précis envoyés par Napoléon III¹.

A différentes reprises, dit encore le mémoire, le commandant en chef a prétendu expliquer les résultats déplorables de son attitude en se plaignant de quelques autorités infidèles.

Le Commandant en chef n'avait-il pas cent fois raison de se plaindre des fonctionnaires mexicains ? Ceux qui n'étaient pas incapables étaient généralement d'intelligence avec les dissidents et traitaient en toute occasion les Français comme des ennemis.

Les conseils financiers n'étaient pas mieux traités.

1. Voir *l'Empire de Maximilien*, pp. 258 et suiv.

MM. Budin, Corta et Bonnefons recevaient leur part de reproches directs et indirects, et, si M. Langlais était épargné, c'est que sa mort avait suivi de près son arrivée au Mexique.

Le mémoire contenait encore une allégation qu'on pourrait plus volontiers qualifier de boutade :

On impute au gouvernement impérial mexicain de n'avoir point pressé l'organisation d'une armée nationale. *Mais ignore-t-on que le Commandant en chef était chargé de la former et investi de tous les pouvoirs nécessaires?*

Ceci dépasse la mesure, et l'on a peine à se figurer Maximilien émettant de bonne foi une pareille assertion. Certes oui, le 5 juillet 1864, il avait, par un décret, confié au maréchal Bazaine la présidence d'une Commission chargée de la réorganisation de l'armée indigène; mais huit mois plus tard, le 26 mars 1865, il mettait fin à cette mission en des termes qui ne laissent aucune place à l'ambiguïté :

La Commission et les Sous-Commissions dont vous étiez Président sont dissoutes, et le ministère de la Guerre récemment réorganisé pourra, au moyen des règlements mis en vigueur, traiter les dernières questions qui n'auraient pas encore reçu de solution.

En résumé, le mémoire n'avait qu'un but : montrer à Napoléon III que tout ce qui s'était passé de malheureux était imputable à son représentant officiel, au Commandant en chef, et que lui, l'Empereur avait été constamment ou paralysé ou contrecarré dans ses meilleures intentions. Ces assertions ne reposaient

sur aucun fondement. Les accusations portées contre le Maréchal étaient injustes; elles étaient en outre maladroites, et, pour qui sait aujourd'hui, par la correspondance secrète de Napoléon III, que le Commandant en chef n'avait fait qu'obéir à son souverain, il est facile de prévoir quel accueil un pareil mémoire devait recevoir à la Cour des Tuileries.

Mais il était dans la destinée de Maximilien de s'aveugler jusqu'au bout. Le récit des derniers mois de son règne le démontrera surabondamment.